



TERRITOIRE
PAYS
SALONNAIS
—

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU
PAYS SALONNAIS

ooooo

COMPTE ADMINISTRATIF
2019

Table des matières

<u>I LE BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	5
<u>1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	6
<u>1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « EAU POTABLE »</u> 6	
<u>1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	7
<u>1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	8
<u>1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	8
<u>1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	9
<u>1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	10
<u>1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	10
<u>1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	11
<u>1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »</u>	12
<u>1.5. LA DETTE DU BUDGET « EAU POTABLE »</u>	14
<u>II LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	15
<u>2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	16
<u>2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »</u>	16
<u>2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	17
<u>2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	19
<u>2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> 19	
<u>2.2.1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> 20	
<u>2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	21
<u>2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	21
<u>2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »</u>	22

2.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »	24
III LE BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	25
3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	26
3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	26
3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	27
3.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	29
3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	29
3.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	30
3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	31
3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	31
3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	32
3.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	33
3.5. LA DETTE DU BUDGET « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »	35
IV LE BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	36
4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	38
4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	38
4.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	39
4.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	40
4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	40
4.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	41

<u>4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »</u>	42
<u>4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »</u>	42
<u>4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »</u>	43
<u>4.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »</u>	44
<u>4.5. LA DETTE DU BUDGET « OEPRATIONS D'AMENAGEMENT »</u>	44

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **40 %** est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui correspond à une dépense mandatée de **5,0 M€**
 - **88 %** est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui correspond à une recette titrée de **8,2 M€**

- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **70 %** est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **0,7 M€** et une réduction des dépenses réelles de **25 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **104 %** est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui équivaut à une émission de titres de **5,6 M€** et une augmentation des recettes réelles de **5 %** par rapport à l'exercice 2018.

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **55,2 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **3,1 M€**.

- ✓ Le capital restant dû de la dette s'élève à **16,9 M€** en diminution **1,3 M€** par rapport à 2018.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	7 584,86		3 521,91	3 599,91
INVESTISSEMENT	-1 227,27	7 506,86	4 630,26	3 403,00
TOTAL	6 357,59	7 506,86	8 152,18	7 002,91

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **8 152,18 k€** dont **3 521,91 k€** en fonctionnement et **4 630,26 k€** en investissement.

Ainsi, le Budget Annexe « Eau Potable » affiche un résultat de clôture de **7 002,91 k€** qui se répartit de la façon suivante : **3 599,91 k€** en fonctionnement et **3 403,00 k€** en investissement.

Les restes à réaliser de recettes en investissement s'élèvent à 424,02 k€ portant le résultat cumulé de la section d'investissement à 3 827,02 k€ et le résultat cumulé toutes sections à **7 426,93 k€**.

1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « EAU POTABLE » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	EAU	63 007,20	58 350,74	0,00	3 104,55	55 246,19	18,8
Total		63 007,20	58 350,74	0,00	3 104,55	55 246,19	18,8

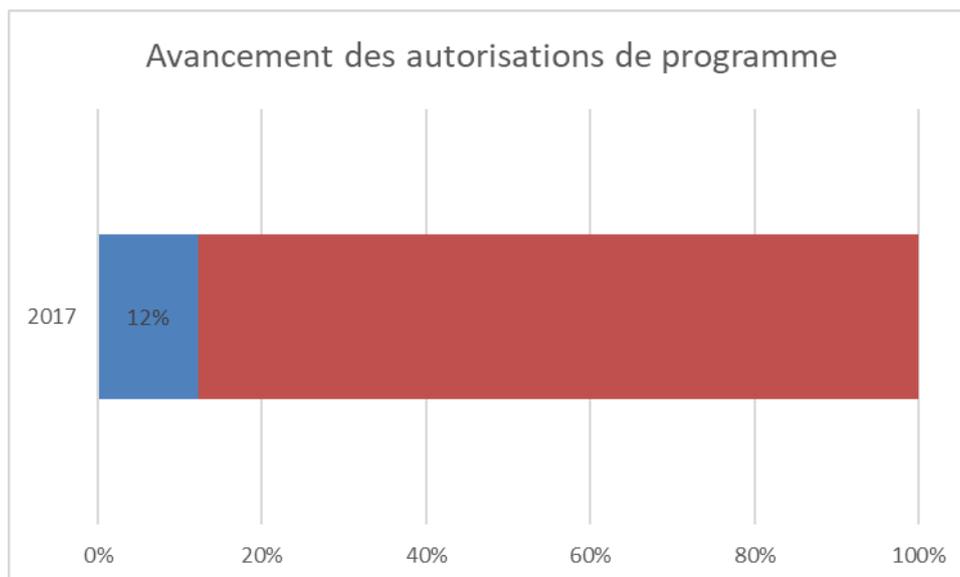
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 63 M€ et concerne uniquement le Programme « Eau ». Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 55,2 M€ soit en diminution de 3,1 M€ par rapport à 2018.

La durée de résorption des autorisations (nombres d'années nécessaires à l'extinction du « Reste à financer » sur la base du mandaté 2019) des autorisations de programme portées sur le Budget Eau Potable est de **18,8 ans (hypothèse d'un niveau d'exécution identique sur les exercices à venir et sans révision du volume voté)**.

1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

L'ensemble des Autorisations de Programmes portées par le Budget Eau Potable ont été votées en 2017.

Le graphique ci-dessous décrit le niveau de consommation des Autorisations de Programmes par année de vote.



Le programme « Eau » 2017 reste à financer à hauteur de 55,246 M€ décliné selon les opérations suivantes :

- « RESEAUX ET INFRASTRUCTURES ADDUCTION EN POTABLE » dont le reste à financer s'élève à 15,989 M€ ;
- « SECURISATION ADDUCTION EN POTABLE » dont le reste à financer s'élève à 8,579 M€;
- « USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE » dont le reste à financer s'élève à 30,678 M€ ;

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019
Opérations						
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES AEP	EAU	23 658,90	19 090,04	0,00	3 100,73	15 989,31
SECURISATION AEP	EAU	8 647,10	8 582,94	0,00	3,82	8 579,12
UPEP	EAU	30 701,20	30 677,76	0,00	0,00	30 677,76
Total		63 007,20	58 350,74	0,00	3 104,55	55 246,19

Le programme d'investissement « réseaux et infrastructures d'alimentation en eau potable » s'est poursuivi avec la réalisation de plusieurs opérations de réhabilitation ou d'extension de réseaux réparties sur l'ensemble du territoire du Pays Salonais.

Le programme de sécurisation de l'alimentation en eau potable se poursuit avec quelques travaux permettant la protection de la ressource en eau (ex. : mise en œuvre et la rénovation de clôtures, études ou réflexion visant à la construction de nouvelles ressources de secours notamment pour les communes du Nord du Territoire du Pays Salonais).

Le programme sur les créations ou renouvellements d'usines de production d'eau potable est amorcé. Les études prévues en 2019 n'ont pas pu être lancées en 2019 par manque de moyens humains. Les études pour la réalisation d'une nouvelle usine sur le Sud du Territoire seront lancées en 2020.

Enfin et après étude, le projet d'usine prévue pour le secours de St Chamas est abandonné au profit d'une interconnexion par Lançon-Provence.

1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En k€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	5 366,02	5 430,60	5 624,34	104%	5%
Recettes de gestion courante	5 363,61	5 430,60	5 624,34	104%	5%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 329,21	5 389,75	5 586,87	104%	5%
74 - Dotations et participations	0,00			n/a	-100%
75 - Autres produits de gestion courante	34,40	40,85	37,46	92%	9%
Autres recettes de fonctionnement	2,41	0,00	0,00	n/a	-100%
77 - Produits exceptionnels	2,41			n/a	-100%
Recettes d'ordre	121,78	215,26	214,86	100%	76%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121,78	215,26	214,86	100%	76%
043 - Opération ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	5 487,80	5 645,86	5 839,20	103%	6%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		78,00		0%	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 487,80	5 723,86	5 839,20	102%	6%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **5 839 k€**, soit un taux d'exécution de **102%** en augmentation de **6 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **5 624 k€**, soit un taux d'exécution de **104 %** en progression de **5 %** par rapport à 2018. Les recettes réelles sont composées pour l'essentiel, des produits des services, du domaine et ventes diverses (surtaxes).
- ✓ L'évaluation prudente du produit de surtaxe prenant en compte une évolution légèrement à la hausse de la population et une stabilisation structurelle des consommations d'eau a conduit à constater un volume supérieur aux prévisions et explique le taux d'exécution de **104 %**.

1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	931,99	1 026,78	705,19	69%	-24%
Dépenses de gestion courante	344,71	485,82	197,84	41%	-43%
011 - Charges à caractère général	25,03	136,20	14,38	11%	-43%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	319,68	331,12	183,46	55%	-43%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		18,50	0,00	0%	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	587,28	540,95	507,35	94%	-14%
66 - Charges financières	538,10	506,35	506,35	100%	-6%
67 - Charges exceptionnelles	49,18	34,60	1,00	3%	-98%
68 - provisions				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 384,13	4 697,09	1 612,09	34%	16%
023 - Virement à la section d'investissement		3 084,99		0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 384,13	1 612,10	1 612,09	100%	16%
043 - Opérations ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	2 316,12	5 723,86	2 317,28	40%	0%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1				n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 316,12	5 723,86	2 317,28	40%	0%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2 317 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %**. Le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement est pratiquement égal à celui de 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **705 k€** soit un taux d'exécution de **69 %** en diminution de **24 %** par rapport à 2018. Elles retracent, pour l'essentiel, les intérêts de la dette (506 K€) et les charges de personnel (183 K€).
- ✓ L'évolution des dépenses de personnel par rapport au Compte Administratif 2018 et aux prévisions 2019 s'explique par un affinement de la répartition des personnels entre les activités eau potable et assainissement constatées sur deux budgets annexes distincts et par un travail de d'ajustement des effectifs budgétaires liés à la mise en œuvre de la compétence.

1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	1 440,83	9 345,68	8 237,07	88%
Recettes d'équipement	764,27	7 802,64	7 601,48	97%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	106,02	295,78	94,62	32%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	658,25	7 506,86	7 506,86	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				n/a
Recettes financières	676,56	1 543,04	635,59	41%
27 - Autres immobilisations financières	676,56	1 543,04	635,59	41%
Recettes d'ordre	1 404,62	4 889,09	1 617,82	33%
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 084,99		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 384,13	1 612,10	1 612,09	100%
041 - Opérations patrimoniales	20,49	192,00	5,73	3%
Total recettes d'investissement	2 845,45	14 234,77	9 854,89	69%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	2 845,45	14 234,77	9 854,89	69%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **9 854 k€**, soit un taux d'exécution de **69 %** couvrant le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement.
- ✓ Les recettes réelles d'investissement 2019 sont réalisées à hauteur de **8 237 k€**, soit un taux d'exécution de **88 %**.
- ✓ Les recettes d'équipement avec un taux de 32 % d'exécution, s'établissent à 94 k€ pour les subventions (chapitre 13). Les recettes financières constatées au chapitre 27, contribuent aux produits pour 635 k€ (reversement de TVA par le délégataire).
- ✓ Le principal financeur des opérations en eau potable est l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que ponctuellement le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Le retard pris dans la réalisation de certaines opérations n'a pas permis de justifier la totalité des dépenses avant le 31 décembre 2019.
- ✓ Le niveau élevé d'autofinancement associé à des recettes de subventions a permis de ne pas contracter d'emprunt supplémentaire en 2019

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En k€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	4 077,03	12 600,24	5 004,04	40%
Dépenses d'équipement	2 358,76	9 425,50	3 104,55	33%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,17			n/a
204 - Immobilisations incorporelles				n/a
21 - Immobilisations corporelles				n/a
23 - Immobilisations en cours	20,27			n/a
Opérations d'équipement	2 338,32	9 425,50	3 104,55	33%
Dépenses financières	1 718,27	3 174,74	1 899,49	60%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 237,61	1 289,63	1 278,70	99%
27 - Autres immobilisations financières	480,66	1 885,12	620,79	33%
Dépenses d'ordre	142,27	407,26	220,59	54%
040 - Opérations de transfert entre sections	121,78	215,26	214,86	100%
041 - Opérations patrimoniales	20,49	192,00	5,73	3%
Total dépenses d'investissement	4 219,30	13 007,50	5 224,63	40%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		1 227,27		0%
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 219,30	14 234,77	5 224,63	37%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **5 224 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %** employés au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **5 004 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %**. Le niveau d'exécution est faible mais reste dans la moyenne des exercices antérieurs.
- ✓ Les dépenses d'investissement concernent principalement la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux d'eau potable et de mise en sécurité de sites contre l'intrusion.
- ✓ L'écart entre le total voté 2019 et le Compte Administratif 2019, avec un taux d'exécution de 40%, est en partie lié à des délais de passation des marchés plus longs que prévus.

1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « Eau » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe Eau Potable	<i>Recettes de gestion courante</i>	5 363,61	5 624,34
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	344,71	197,84
	Epargne de gestion courante (EBG)	5 018,90	5 426,50
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	94%	96%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	2,41	0,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	41,82	-8,05
	Résultat exceptionnel large	-39,42	8,05
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	4 979,49	5 434,55
	Taux d'épargne de gestion	93%	97%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	545,45	515,40
	<i>Recettes réelles</i>	5 366,02	5 624,34
	<i>Dépenses réelles</i>	931,99	705,19
	Epargne brute (EBE)	4 434,03	4 919,15
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	83%	87%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 237,61	1 278,70
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	5 218,01	6 357,59
	Epargne nette (ENE)	3 196,42	3 640,45
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	60%	65%	

Ce budget retrace des recettes de gestion linéaires (surtaxes) tant en prévisions qu'en exécution et supporte un faible niveau de dépenses de fonctionnement permettant de dégager un taux d'épargne brute confortable.

Plus globalement, les indicateurs d'épargne du budget Eau Potable progressent par rapport à 2018 avec, en particulier, une épargne nette qui s'établit à 65 % et un fond de roulement représentant plus du double des dépenses d'équipement constatées en 2019. Associé au fait qu'aucun emprunt n'a été contracté sur les 3 derniers exercices, cela permet d'envisager sereinement à court et moyen terme des dépenses d'équipements sur des niveaux plus élevés que ceux constatés en 2019.

1.5. LA DETTE DU BUDGET « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget Eau Potable :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	18 227,11	1 278,70	515,40	0,00	16 948,42

Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire depuis 2016 pour ce budget qui suit une trajectoire de désendettement. La **capacité de désendettement** s'établit, fin 2019, à **3,4 années**.

II LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - 40 % est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui correspond à une dépense mandatée de 5,5 M€
 - 69 % est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui correspond à une recette titrée de 7,1 M€
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - 40 % est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui équivaut à une dépense mandatée de 0,36 M€ et une réduction des dépenses réelles de 42 % par rapport à l'exercice 2018.
 - 105 % est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui équivaut à une émission de titres de 3,4 M€ et une diminution des recettes réelles de 15 % par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **31,1 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **4,4 M€**.
- ✓ Le capital restant dû de la dette s'élève à **3,4 M€** en diminution **0,27 M€** par rapport à 2018.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	5 622,80		1 441,47	1 564,26
INVESTISSEMENT	1 215,62	5 500,00	3 161,64	4 377,26
TOTAL	6 838,42	5 500,00	4 603,11	5 941,53

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **4 603,11 k€** dont **1 441,47 k€** en fonctionnement et **3 161,64 k€** en investissement.

Ainsi, le Budget « Assainissement » affiche un résultat de clôture de **5 941,53 k€** qui se répartit de la façon suivante : **1 564,26 k€** en fonctionnement et **4 377,26 k€** en investissement.

Les restes à réaliser de recettes en investissement s'élèvent à 1 853,33 k€ portant le résultat cumulé de la section d'investissement à 6 230,59 k€ et le résultat cumulé toutes sections à **7 794,93 k€**.

2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « Assainissement » avec les principaux indicateurs de suivi :

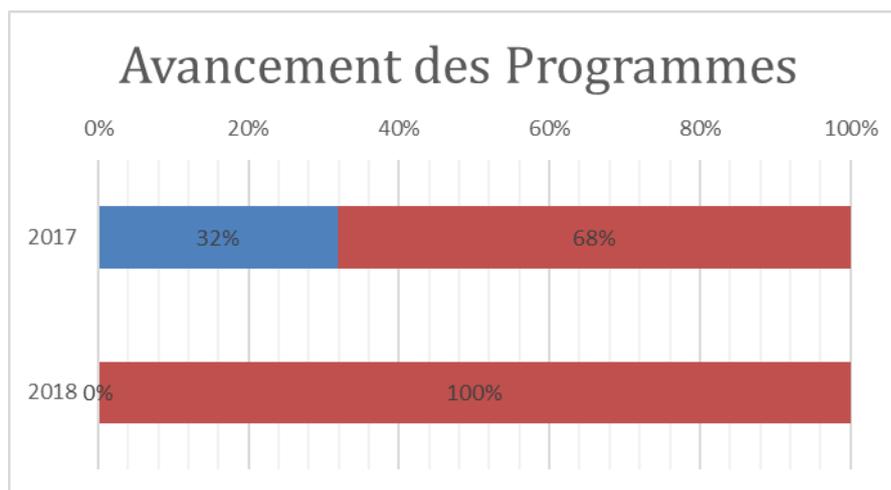
En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	ASSAINISSEMENT	40 602,19	35 544,80	0,00	4 400,08	31 144,72	8,08
Total		40 602,19	35 544,80	0,00	4 400,08	31 144,72	8,08

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 40,6 M€ et concerne uniquement le Programme « Assainissement ». Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 31,1 M€ soit une diminution de 4,4 M€ par rapport à 2018.

La durée de résorption des autorisations (nombres d'années nécessaires à l'extinction du « Reste à financer » sur la base du mandaté 2019) des autorisations de programme portées sur le Budget Assainissement est de **8,08 ans (hypothèse d'un niveau d'exécution identique sur les exercices à venir et sans révision du volume voté).**

2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Le graphique ci-dessous décrit le niveau de consommation des Autorisations de Programmes par année de vote.



Le programme « ASSAINISSEMENT » 2017 reste à financer à hauteur de 20,158 M€ décliné selon les opérations suivantes :

- « RESEAUX ET INFRASTRUCTURES EAUX USEES » dont le reste à financer s'élève à 10,669 M€ ;
- « CENTRE DE COMPOSTAGE DE SALON DE PROVENCE » dont le reste à financer s'élève à 73 k€;
- « STATIONS D'EPURATIONS » dont le reste à financer s'élève à 9,417 M€ ;

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019
Opérations						
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES EU	ASSAINISSEMENT	19 520,50	15 010,69		4 341,97	10 668,72
CENTRE DE COMPOSTAGE SALON	ASSAINISSEMENT	441,69	72,92		0,00	72,92
STEP	ASSAINISSEMENT	9 649,00	9 474,76		58,11	9 416,65

L'opération relative aux réseaux et infrastructures d'eaux usées correspond à des opérations de réhabilitation ou d'extension de réseaux réalisées chaque année.

Les travaux d'amélioration de la plate-forme de compostage de Salon de Provence sont terminés, il ne reste que le solde du marché de maîtrise d'oeuvre à verser 1 an après la réception des travaux, la facture n'a été reçue qu'en 2020.

Le programme « ASSAINISSEMENT » 2018 reste à financer à hauteur de 10,986 M€ décliné selon les opérations suivantes :

- « STATION D'EPURATION DE SALON DE PROVENCE » dont le reste à financer s'élève à 9,116 M€ ;
- « STATION D'EPURATION DE CHARLEVAL » dont le reste à financer s'élève à 1,073 M€;
- « STATION D'EPURATION DE BERRE L'ETANG » dont le reste à financer s'élève à 797 k€ ;

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019
Opérations						
STEP Salon de Provence	ASSAINISSEMENT	9 116,00	9 116,00		0,00	9 116,00
STEP Charleval	ASSAINISSEMENT	1 073,50	1 073,50		0,00	1 073,50
STEP Berre l'Etang	ASSAINISSEMENT	801,50	796,93		0,00	796,93

Les opérations relatives aux extensions ou réhabilitations des stations d'épurations (Berre, La Fare les Oliviers et Sénas notamment) sont au stade des études. Pour les STEP de Charleval et de Salon de Provence, la réalisation des schémas directeurs est en cours. Il y a donc peu de dépenses pour l'instant.

2.2 . LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	4 000,52	3 242,13	3 407,96	105%	-15%
Recettes de gestion courante	3 986,80	3 209,13	3 371,35	105%	-15%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 164,16	2 422,88	2 737,89	113%	-13%
74 - Dotations et participations	796,26	759,80	597,89	-21%	-25%
75 - Autres produits de gestion courante	26,37	26,46	35,57	134%	35%
Autres recettes de fonctionnement	13,73	33,00	36,61	11%	167%
77 - Produits exceptionnels	13,73	33,00	36,61	11%	167%
Recettes d'ordre	430,20	432,80	430,68	100%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	430,20	432,80	430,68	100%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	4 430,73	3 674,93	3 838,63	104%	-13%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		122,80		0%	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 430,73	3 797,73	3 838,63	101%	-13%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **3 869 k€**, soit un taux d'exécution de **104 %** et diminue de **13 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **3 408 k€**, soit un taux d'exécution de **105 %** en diminution de **15 %** par rapport à 2018. Les produits de services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70) représentent 80 % des recettes réelles.
- ✓ Ces recettes constatées au chapitre 70 sont essentiellement composées des produits des participations à l'assainissement collectif (1,9 M€) et des produits de la surtaxe à 0,8 M€ (chapitre 70).
- ✓ Les recettes constatées au chapitre 74 sont essentiellement composées des produits des primes d'épuration (543 k€)
- ✓ L'évaluation prudente du produit de surtaxe prenant en compte une évolution légèrement à la hausse de la population et une stabilisation structurelle des consommations d'eau ainsi qu'une estimation modérée des recettes de la PFAC (participation forfaitaire à l'assainissement collectif lors de la réalisation de construction neuve) a conduit à constater un volume supérieur aux prévisions et explique le taux d'exécution de 113 % au chapitre 70.

- ✓ En 2018, le montant des recettes de PFAC était en hausse, en raison d'un rattrapage important d'anciens dossiers et à un nombre de branchement neufs en hausse. Cela explique l'écart entre 2018 et 2019 au chapitre 70.
- ✓ La revue à la baisse de l'enveloppe globale de primes épuration et la non-conformité de certaines stations d'épuration du Territoire expliquent la baisse de 21% des recettes estimées et l'écart par rapport à 2018 (chapitre 74).

2.2.1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	623,26	919,15	363,81	40%	-42%
Dépenses de gestion courante	487,93	669,03	248,72	37%	-49%
011 - Charges à caractère général	168,25	312,50	53,94	-83%	-68%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	319,68	339,92	194,79	-43%	-39%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	16,62	0,00	-100%	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	135,33	250,11	115,08	46%	-15%
66 - Charges financières	67,14	90,01	90,01	0%	34%
67 - Charges exceptionnelles	68,20	160,10	25,07	-84%	-63%
68 - provisions				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 899,03	2 878,58	2 033,36	71%	7%
023 - Virement à la section d'investissement		845,22		-100%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 899,03	2 033,36	2 033,36	0%	7%
043 - Opérations ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	2 522,30	3 797,73	2 397,17	63%	-5%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1				n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 522,30	3 797,73	2 397,17	63%	-5%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2 397 k€**, soit un taux d'exécution de **63 %** et diminue de **5 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **364 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %** en retrait de **42 %** par rapport à 2018. Pour l'essentiel, il s'agit des salaires des personnels pour 194 k€, (chapitre 012) pour 54 k€ des dépenses liées aux études (suivi récepteur rejet) ainsi qu'aux contrôles et diagnostic des ANC (Assainissement non collectif) et aux frais d'exploitation d'ouvrages.
- ✓ L'évolution des dépenses de personnel par rapport au Compte Administratif 2018 et aux prévisions 2019 s'explique par un affinement de la répartition des personnels entre les activités eau potable et assainissement constatées sur deux budgets annexes distincts et par un travail d'ajustement des effectifs budgétaires liés à la mise en œuvre de la compétence.

- ✓ En 2019 la dépense sur le chapitre 011 a été moins importante par rapport à 2019 en raison de dépenses ponctuelles réalisées en 2018 pour des prestations de « recherche et identification des micropolluants sur les stations d'épuration ». **3. LA SECTION D'TISSE DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT**

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	1 689,34	10 374,86	7 110,93	69%
Recettes d'équipement	1 211,58	8 608,18	6 300,78	73%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	484,54	3 108,18	800,78	26%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	724,71	5 500,00	5 500,00	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				n/a
21 - Immobilisations corporelles	2,33			n/a
Recettes financières	477,76	1 766,68	810,15	-54%
27 - Autres immobilisations financières	477,76	1 766,68	810,15	-54%
Recettes d'ordre	1 921,57	2 914,58	2 033,36	-30%
021 - Virement de la section de fonctionnement		845,22		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 899,03	2 033,36	2 033,36	100%
041 - Opérations patrimoniales	22,54	36,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	3 610,92	13 289,44	9 144,29	69%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		1 215,62		0%
Total des recettes d'investissement cumulées	3 610,92	14 505,06	9 144,29	63%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **9 144 k€** soit un taux d'exécution de **69 %** servant aux remboursements de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **7 111 k€**, soit un taux d'exécution de **69 %**.
- ✓ Les subventions d'équipement avec un taux de 26 % d'exécution, s'établissent à 801 k€. Les recettes financières constatées au chapitre 27, contribuent aux produits pour 810 k€ (reversement de TVA par le délégataire).
- ✓ Le principal financeur des opérations en assainissement est l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que ponctuellement le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Le retard pris dans la réalisation de certaines opérations n'a pas permis de justifier la totalité des dépenses avant le 31 décembre 2019.
- ✓ Le niveau élevé d'autofinancement associé à des recettes de subventions ont permis de ne pas contracter d'emprunt supplémentaire en 2019.

2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	3 455,59	14 036,26	5 551,97	40%
Dépenses d'équipement	2 670,81	11 470,30	4 400,08	38%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				n/a
204 - Immobilisations incorporelles				n/a
21 - Immobilisations corporelles	2,80			n/a
23 - Immobilisations en cours	25,63			n/a
Opérations d'équipement	2 642,38	11 470,30	4 400,08	38%
Dépenses financières	784,78	2 565,96	1 151,89	45%
16 - Emprunts et dettes assimilées	251,20	271,90	271,88	100%
27 - Autres immobilisations financières	533,58	2 294,06	880,02	38%
Dépenses d'ordre	452,75	468,80	430,68	92%
040 - Opérations de transfert entre sections	430,20	432,80	430,68	100%
041 - Opérations patrimoniales	22,54	36,00	0,00	0%
Total dépenses d'investissement	3 908,33	14 505,06	5 982,65	41%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 908,33	14 505,06	5 982,65	41%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **5 983 k€**, soit un taux d'exécution de **41 %** couvrant le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **5 552 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %**.
- ✓ Les dépenses d'investissement en 2019 ont porté principalement sur des travaux de réhabilitation ou d'extension de réseaux d'eaux usées et sur la mise en conformité des ouvrages.
- ✓ L'écart entre le total voté 2019 et le Compte Administratif 2019, avec un taux d'exécution de 41%, est notamment lié à des délais de préparation et de conclusion des marchés plus longs que prévus.

2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « Assainissement » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe Assainissement	<i>Recettes de gestion courante</i>	3 986,80	3 371,35
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	487,93	248,72
	Epargne de gestion courante (EBG)	3 498,87	3 122,63
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	88%	93%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	13,73	36,61
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	72,65	25,07
	Résultat exceptionnel large	-58,92	11,53
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 439,95	3 134,16
	Taux d'épargne de gestion	86%	93%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	62,69	90,01
	<i>Recettes réelles</i>	4 000,52	3 407,96
	<i>Dépenses réelles</i>	623,26	363,81
	Epargne brute (EBE)	3 377,26	3 044,15
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	84%	89%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	251,20	271,88
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	5 952,12	6 838,42
	Epargne nette (ENE)	3 126,06	2 772,27
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	78%	81%

- ✓ Les taux d'épargne ainsi que l'épargne nette élevés de ce budget confirment sa solidité.
- ✓ La section d'exploitation dégage un excédent important, couvrant largement le remboursement de la dette et générant de la capacité d'autofinancement.

- ✓ L'épargne nette importante permet de réaliser, sans recours à la dette, les projets de travaux.

2.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	3 657,54	271,88	90,88	0,00	3 385,66

Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire depuis 2015 pour ce budget qui suit une trajectoire de désendettement. La capacité de désendettement s'établit, fin 2019, à 1,1 années.

III LE BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

Préambule : le budget annexe collecte et traitement des déchets du Pays Salonais a été créé au 1^{er} janvier 2019. Auparavant les dépenses étaient constatées sur le Budget Principal et pour partie retranscrites dans l'Etat Spécial de Territoire.

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **38 %** est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui correspond à une dépense mandatée de **0,77 M€**
 - **8 %** est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui correspond à une recette titrée de **0,13 M€** (à noter : ce très faible taux d'exécution est lié à l'absence de mobilisation d'emprunt contrairement à ce qui était prévu au budget)

- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **95 %** est le taux d'exécution des dépenses réelles, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **18,15 M€**.
 - **99 %** est le taux d'exécution des recettes réelles, ce qui équivaut à une émission de titres de **19,21 M€**.

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **9,3 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **772 k€**.

- ✓ Ce budget ne supporte aucun emprunt.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT			771,32	771,32
INVESTISSEMENT			-347,80	-347,80
TOTAL			423,51	423,51

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **423,51 k€** dont **771,32 k€** en fonctionnement et – **347,80 k€** en investissement. S'agissant du premier exercice de ce budget, ce résultat constitue donc le résultat de clôture.

Les restes à réaliser de recettes en investissement s'élèvent à 192,96 k€ portant le résultat cumulé de la section d'investissement à – 154,84 k€ et le résultat cumulé toutes sections à **616,48 k€**.

3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

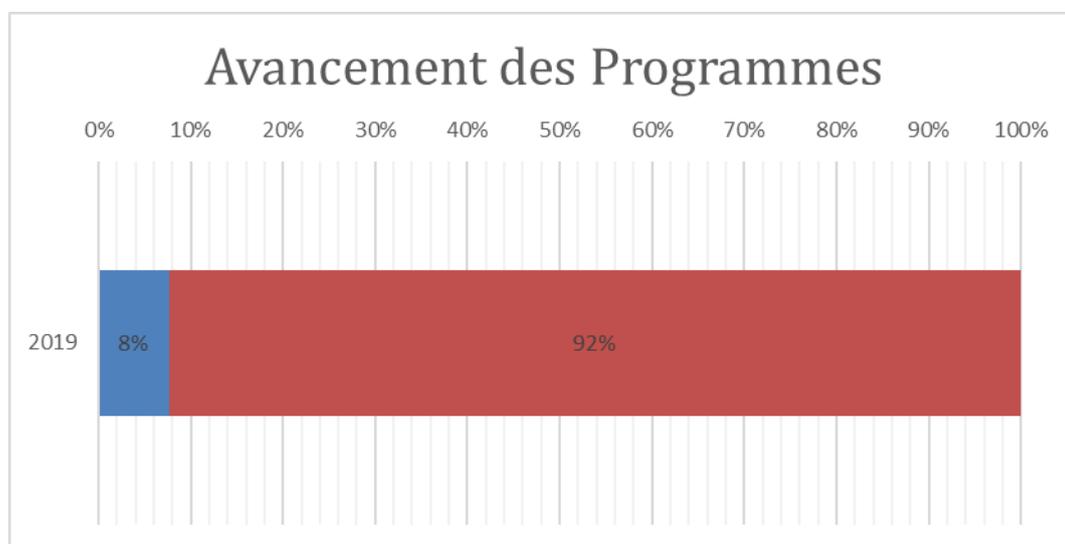
Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « Collecte et Traitement des Déchets » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	DECHETS	10 087,17	10 087,17	0,00	772,72	9 314,45	13,05
Total		10 087,17	10 087,17	0,00	772,72	9 314,45	13,05

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 10,1 M€ et concerne uniquement le Programme « DECHETS ». Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 9,3 M€ soit une diminution de 0,8 M€.

La durée de résorption des autorisations (nombres d'années nécessaires à l'extinction du « Reste à financer » sur la base du mandaté 2019) des autorisations de programme portées sur le Budget « Collecte et Traitement des déchets » est de **13,05 ans (hypothèse d'un niveau d'exécution identique sur les exercices à venir et sans révision du volume voté).**

3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



Le programmes « DECHETS » 2019 reste à financer à hauteur de 9,31 M€ décliné selon les opérations suivantes :

- « EQUIPEMENTS ET INSTALLATION COLLECTE » dont le reste à financer s'élève à 1,349 M€ ;
- « OPTIMISATION RESEAU DECHETTERIE » dont le reste à financer s'élève à 5,875 M€;
- « TRAVAUX SUR CENTRE DE TRANSFERT DES DECHETS » dont le reste à financer s'élève à 0,655 M€ ;
- « CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX MALLEMORT » dont le reste à financer s'élève à 58 k€;
- « CENTRE DE TRANSFERT DES DECHETS LA VAUTUBIERE » dont le reste à financer s'élève à 1,377 M€ ;

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019
Opérations						
EQUIPEMENTS ET INSTALLATION COLLECTE	DECHETS	1 905,59	1 905,59		556,91	1 348,69
OPTIMISATION RESEAU DECHETTERIE	DECHETS	6 069,50	6 069,50		194,40	5 875,10
TRAVAUX SUR CENTRE DE TRANSFERT DES DECHETS	DECHETS	674,00	674,00		18,65	655,35
CSDND MALLEMORT	DECHETS	60,74	60,74		2,76	57,98
CENTRE DE TRANSFERT DES DECHETS LA VAUTUBIERE	DECHETS	1 377,34	1 377,34		0,00	1 377,34
Total		10 087,17	10 087,17	0,00	772,72	9 314,45

Les opérations d'équipement de collecte et de travaux sur l'ancien centre d'enfouissement de Mallemort se poursuivent.

Les opérations d'optimisation du réseau des déchèteries sont en cours d'études, ce qui explique le peu de dépenses. Les travaux commenceront par la réhabilitation de la déchèterie de Rognac fin 2020 puis par la construction de la deuxième déchèterie de Salon de Provence.

Les travaux du centre de transfert de Salon de Provence ont été retardés en raison de difficultés dans la passation des marchés avec, notamment, plusieurs lots qui ont été infructueux. Les travaux sont en cours de réalisation en 2020.

3.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	0,00	19 453,55	19 213,76	99%	n/a
Recettes de gestion courante	0,00	19 453,55	19 213,76	99%	n/a
013 - Atténuation de charges		60,90	1,19	2%	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 588,00	854,01	54%	n/a
74 - Dotations et participations		15 674,25	16 701,90	107%	n/a
75 - Autres produits de gestion courante		2 130,40	1 656,66	78%	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels				n/a	n/a
Recettes d'ordre	0,00	69,30	69,30	100%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		69,30	69,30	100%	n/a
043 - Opération ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	0,00	19 522,85	19 283,06	99%	n/a
R 002 Résultat reporté ou anticipé				n/a	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	0,00	19 522,85	19 283,06	99%	n/a

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **19,3 M€**, soit un taux d'exécution de **99 %**.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **19,2 M€**, soit un taux d'exécution de **99 %**.
- ✓ La principale recette est le reversement du produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par le Budget Principal (15,8 M€) constaté au chapitre 74.
- ✓ Les autres recettes réelles sont constituées principalement des loyers et redevances versées par le délégataire du centre de stockage de la Vautubière (1,6 M€) constatés au chapitre 75, des produits de vente matériaux recyclables (0,8 M€) constatés au chapitre 70 et des soutiens versés par les éco-organismes (0,8 M€) constatés au chapitre 74.
- ✓ Le faible niveau d'exécution au chapitre 013 provient d'une erreur d'imputation des produits associés qui ont été perçus par erreur au budget principal de la Métropole. Le reversement par le Budget Principal au Budget Annexe des Déchets des sommes en question devra être prévu sur l'exercice 2020.

- ✓ Les taux d'exécution des chapitres 70 et 75 s'expliquent par des retards dans le traitement des données du fait de la centralisation de la gestion des contrats avec les éco-organismes.

3.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	0,00	19 163,23	18 152,12	95%	n/a
Dépenses de gestion courante	0,00	19 163,23	18 152,12	95%	n/a
011 - Charges à caractère général		17 282,02	16 306,23	94%	n/a
012 - Charges de personnel et frais assimilés		1 878,70	1 845,89	98%	n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		2,50		0%	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
66 - Charges financières				n/a	n/a
67 - Charges exceptionnelles				n/a	n/a
68 - provisions				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	0,00	359,62	359,62	100%	n/a
023 - Virement à la section d'investissement				n/a	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		359,62	359,62	100%	n/a
043 - Opérations ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	0,00	19 522,85	18 511,74	95%	n/a
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1				n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	0,00	19 522,85	18 511,74	95%	n/a

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève **18,51 M€**, soit un taux d'exécution de **95 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **18,15 M€**, soit un taux d'exécution de **95 %**.
- ✓ Les charges à caractère général (011), 16,3 M€, constituent 90 % des dépenses réelles de fonctionnement. 95 % de ces charges à caractère général sont constatées au titre des contrats de prestations de services (15,4 M€).
- ✓ Les charges de personnel (012) constituent le second poste de dépenses (1,8 M€).
- ✓ Le niveau d'exécution des charges est élevé. Les écarts entre le prévisionnel et le réalisé sur le chapitre 011 est essentiellement lié à la part variable découlant des tonnages de déchets pris en charge et aux efforts de gestion consentis par les services pour ne pas recourir à une participation d'équilibre de la part du budget principal.

3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	0,00	1 748,08	134,59	8%
Recettes d'équipement	0,00	1 748,08	134,59	8%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0,00	134,59	n/a
10 - Dotations, fonds divers et réserves				n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		1 748,08	0,00	0%
21 - Immobilisations corporelles				n/a
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a
Recettes d'ordre	0,00	359,62	359,62	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement				n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		359,62	359,62	100%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total recettes d'investissement	0,00	2 107,70	494,21	23%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	0,00	2 107,70	494,21	23%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **494 k€**, soit un taux d'exécution de **23 %** servant au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **135 k€**, soit un taux d'exécution de **8 %**.
- ✓ Ce faible taux d'exécution apparent s'explique par le fait qu'aucun emprunt n'a été mobilisé en 2019 – dû au bas niveau de réalisation des dépenses d'équipement - alors que l'emprunt d'équilibre représentait 100 % des prévisions de recettes réelles.
- ✓ A contrario, 134 k€ de recettes de subventions ont été enregistrées pour un prévisionnel à zéro. Cela s'explique par une approche budgétaire prudentielle des recettes eu égard à la prévision de la progression des travaux subventionnés.

3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	0,00	2 038,40	772,72	38%
Dépenses d'équipement	0,00	2 038,40	772,72	38%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				n/a
204 - Immobilisations incorporelles				n/a
21 - Immobilisations corporelles				n/a
23 - Immobilisations en cours				n/a
Opérations d'équipement		2 038,40	772,72	38%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées				n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a
Dépenses d'ordre	0,00	69,30	69,30	100%
040 - Opérations de transfert entre sections		69,30	69,30	100%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total dépenses d'investissement	0,00	2 107,70	842,01	40%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00	2 107,70	842,01	40%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **842 k€**, soit un taux d'exécution de **40 %** couvrant les dépenses d'équipement.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **773 k€**, soit un taux d'exécution de **38 %**.
- ✓ Le faible taux de réalisation s'explique principalement par le retard dans le lancement des travaux des locaux sociaux du site des Milani et de la seconde déchèterie de Salon de Provence.

3.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « collecte et traitement des déchets » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe Collecte et Traitement des Déchets	<i>Recettes de gestion courante</i>		19 213,76
	<i>Dépenses de gestion courante</i>		18 152,12
	Epargne de gestion courante (EBG)		1 061,64
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)		6%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>		0,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>		0,00
	Résultat exceptionnel large		0,00
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)		1 061,64
	Taux d'épargne de gestion		6%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>		0,00
	<i>Recettes réelles</i>		19 213,76
	<i>Dépenses réelles</i>		18 152,12
	Epargne brute (EBE)		1 061,64
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)		6%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)		0,00
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)		0,00
	Epargne nette (ENE)		1 061,64
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)		6%

Sans objet

Pour sa première année d'exécution, le budget annexe Collecte et Traitement des Déchets dégage une épargne nette de 6 %, de plus d'1 M€. Le fait de ne supporter aucune dette laisse la possibilité pour l'heure à ce budget de consacrer ses éventuels excédents de fonctionnement au financement de ses dépenses d'équipement.

3.5. LA DETTE DU BUDGET « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

A fin 2019, ce budget ne supporte aucun emprunt.

IV LE BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

La réalisation d'une opération zones d'activités économiques ne correspond ni à l'exécution d'une mission de service public administratif ni à une activité relevant d'un service public à caractère industriel ou commercial.

Ce type d'opération d'aménagement doit être considéré comme un acte de gestion relevant du domaine privé de la Métropole et donc s'exercer dans un cadre budgétaire et comptable qui doit être différencié du budget principal.

Les terrains viabilisés, destinés à la vente au terme d'un cycle de production, n'ont pas pour vocation à entrer dans le patrimoine de la Métropole.

Aussi, l'instruction budgétaire et comptable M 57 précise que les opérations d'aménagement de terrains doivent être obligatoirement décrites dans une comptabilité de stocks spécifique dans le cadre d'un budget annexe.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une gestion de stocks intermittent telle que pratiquée par le Territoire du Pays Salonais, prévoyant la neutralisation en fin d'année des réalisations de fonctionnement en investissement, nous ne nous concentrerons que sur la section de fonctionnement.

- ✓ **22 %** est le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **581 k€**, et une augmentation des dépenses de 68 % par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ **83 %** est le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement, ce qui équivaut à une émission de titres de **4 344 k€** et une augmentation des recettes de 393 % par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Les fluctuations notoires d'un exercice à l'autre sont liées au rythme de production des différentes opérations d'aménagement.
- ✓ Aucune dette n'est constatée sur ce budget sous la forme classique d'emprunt.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	0,00		0,00	0,00
INVESTISSEMENT	-2 651,50	0,00	3 763,14	1 111,65
TOTAL	-2 651,50	0,00	3 763,14	1 111,65

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **3 763 k€**.

Ainsi, le Budget « Opération d'Aménagement » affiche un résultat de clôture de **1 112 k€** (aucun reste à réaliser n'est constaté sur ce budget à fin 2019).

4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Le budget annexe Opérations d'Aménagement ne fait pas l'objet d'une programmation pluriannuelle.

4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2018	Variation annuelle du volume	Mandaté 2018	Reste à financer au 31/12/2018
Montant des Autorisations de Programme						

Sans objet

4.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Sans objet

4.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	880,65	5 243,91	4 344,06	83%	393%
Recettes de gestion courante	880,65	5 243,91	4 344,06	83%	393%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	880,65	4 417,64	4 342,67	98%	393%
74 - Dotations et participations				n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante		826,27	1,39	0%	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels				n/a	n/a
Recettes d'ordre	346,64	2 592,41	580,92	22%	68%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	346,64	2 592,41	580,92	22%	68%
043 - Opération ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	1 227,29	7 836,32	4 924,98	63%	301%
R 002 Résultat reporté ou anticipé				n/a	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 227,29	7 836,32	4 924,98	63%	301%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **4 925 k€**, soit un taux d'exécution de **63 %** et varie de **301 %** par rapport à 2018. Cette évolution est directement liée à la perception en 2019 de produits de ventes de terrains très nettement supérieurs à ceux constatés en 2018.
- ✓ Les produits de fonctionnement correspondent quasi exclusivement à des ventes de terrains aménagés (chapitre 70).
- ✓ Une participation du Budget Principal à l'équilibre de la section de fonctionnement était inscrite à hauteur de 826 k€ (chapitre 75). Compte tenu du très haut niveau de cessions de terrains aménagés, il n'a pas été nécessaire de mobiliser cette ressource.
- ✓ Les ventes en 2019, ont été réalisées à la faveur de compromis signés durant les années antérieures et de la finalisation de l'extension de la Zone Gandonne 2 :
 - Cessions sur la ZA de La Gandonne (Salon de Provence) : 1,750 M€
 - Cessions sur la ZA de La Crau (Salon de Provence) : 1,279 M€
 - Cessions sur la ZA Euroflory (Berre l'Etang) : 1,313 M€

4.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	346,64	2 592,41	580,92	22%	68%
Dépenses de gestion courante	346,64	2 592,41	580,92	22%	68%
011 - Charges à caractère général	346,64	2 592,41	580,92	22%	68%
012 - Charges de personnel et frais assimilés				n/a	n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)				n/a	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
66 - Charges financières				n/a	n/a
67 - Charges exceptionnelles				n/a	n/a
68 - provisions				n/a	n/a
Dépenses d'ordre	880,65	5 243,91	4 344,06	83%	393%
023 - Virement à la section d'investissement				n/a	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	880,65	5 243,91	4 344,06	83%	393%
043 - Opérations ordre intérieur de la section				n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	1 227,29	7 836,32	4 924,97	63%	301%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1				n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 227,29	7 836,32	4 924,97	63%	301%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **4 925 k€**, soit un taux d'exécution de **63 %** et varie de **1 321 %** par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par un volume très important de produits de ventes de terrains aménagés qui se traduisent par une reprise du stock déjà comptabilisé.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **581 k€**, soit un taux d'exécution de **22 %** en évolution de **68 %** par rapport à 2018.

Les dépenses de fonctionnement 2019 correspondent principalement à la fin de travaux de voirie de la liaison sud est entre la zone d'activités de la Gandonne et son extension sur la commune de Salon de Provence. Elles traduisent également les premières interventions sur l'opération de l'extension de la zone des Plaines sur la commune de Saint Chamas (débroussaillage et enlèvements des dépôts sauvages en prévision d'un diagnostic archéologique, étude faune et flore).

Le reste des dépenses résulte d'interventions de géomètre sur les zones du Bas Taulet à Pélissanne et l'extension de la Gandonne à Salon de Provence (bornages en prévision des ventes de lots et au règlement de taxes foncières sur les terrains non encore vendus).

L'écart entre le total voté 2019 et le Compte Administratif 2019 est lié à la décision de reporter l'opération relative à l'extension de la zone du Chemin de Salon à Mallemort nécessitant des actions de maîtrises foncières et à la nécessité de décaler les travaux d'extension de la zone des Plaines à Saint Chamas pour laquelle des études complémentaires doivent être menées (diagnostic archéologique, études environnementales, diagnostic de pollution des sols).

4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	n/a
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				n/a
10 - Dotations, fonds divers et réserves				n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				n/a
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a
Recettes d'ordre	880,65	5 243,91	4 344,06	83%
021 - Virement de la section de fonctionnement				n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	880,65	5 243,91	4 344,06	83%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total recettes d'investissement	880,65	5 243,91	4 344,06	83%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	880,65	5 243,91	4 344,06	83%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **4 344 k€**, soit un taux d'exécution de **83 %**. Les recettes, uniquement d'ordre, correspondent au transfert du stock des terrains aménagés cédés au cours de l'exercice 2019.

- ✓ Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire.

4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	n/a
Dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				n/a
204 - Immobilisations incorporelles				n/a
21 - Immobilisations corporelles				n/a
23 - Immobilisations en cours				n/a
Opérations d'équipement				n/a
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées				n/a
27 - Autres immobilisations financières				n/a
Dépenses d'ordre	346,64	2 592,41	580,92	22%
040 - Opérations de transfert entre sections	346,64	2 592,41	580,92	22%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total dépenses d'investissement	346,64	2 592,41	580,92	22%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		2 651,50		0%
Total des dépenses d'investissement cumulées	346,64	5 243,91	580,92	11%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **581 k€**, soit un taux d'exécution de **22 %**. Les dépenses, uniquement d'ordre, correspondent à la mise en stock des terrains aménagés au cours de l'exercice 2019.

SANS OBJET

4.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Sans objet pour ce type de budget

SAN OBJET

4.5. LA DETTE DU BUDGET « OEPRATIONS D'AMENAGEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « OPERATIONS D'AMENAGEMENT. »

En k€	Stock de dette au 01/01/2018	Remboursement du capital de la dette en 2018	Intérêts de la dette en 2018	Emprunt nouveau 2018	Stock de dette au 31/12/2018
Volume	Sans objet				

- ✓ Il n'existe aucune dette classique sur ce budget en l'absence de patrimoine.